



Regularisation de situation

Par **youwana**, le **18/11/2016** à **14:58**

Bonjour,

J'ai mon amie qui est arrivée en France en 2013 avec un visa étudiant pour faire un master. Mais la première année, elle a du redoubler 2 fois et l'année suivante, 2015-2016, elle n'a pas trouvé de master2, du coup elle s'est réinscrite mais a pas pu passer les examens.

Le problème maintenant, cette année, elle ne s'est pas inscrite du tout et son titre de séjour expire le mois prochain. Que peut elle faire pour régulariser sa situation ?

Merci.

Par **chris_ldv**, le **21/11/2016** à **16:46**

Bonjour,

Sans inscription à l'université le titre de séjour de votre amie ne sera pas renouvelé.

Cordialement,